

Lutte contre le frelon asiatique

La population de frelon asiatique se développe de façon inquiétante dans tout le pays. Cette espèce envahissante est un danger pour les abeilles, la biodiversité et même la population.

La lutte doit être collective et passe par la destruction des nids et la pose de pièges.

La mairie vient de produire un arrêté pour obliger les particuliers à traiter les nids repérés sur leur propriété.

Arrivé en France depuis 2004, le frelon dit asiatique, a envahi peu à peu le territoire français et décime des colonies entières d'abeilles. Il peut parfois s'attaquer à d'autres espèces comme aux exploitations arboricoles. Habituellement non agressif envers l'homme, il peut néanmoins devenir dangereux si sa colonie est perturbée.

Une lutte collective est indispensable pour limiter la prolifération du frelon et protéger la biodiversité

La Ville prend en charge le signalement et le traitement des nids situés sur le domaine public, **il appartient toutefois aux particuliers de faire détruire ceux présents sur leur propriété**. À cet effet, la mairie a récemment pris un arrêté rendant cette démarche obligatoire : les nids doivent être éliminés dans les meilleurs délais après leur repérage.

[Télécharger l'arrêté](#)

Mise en place d'un groupe de bénévoles

Dans le même temps, la Ville est en train de constituer un groupe de bénévoles, incluant notamment des apiculteurs, pour assurer une veille sur le territoire et conseiller les particuliers.

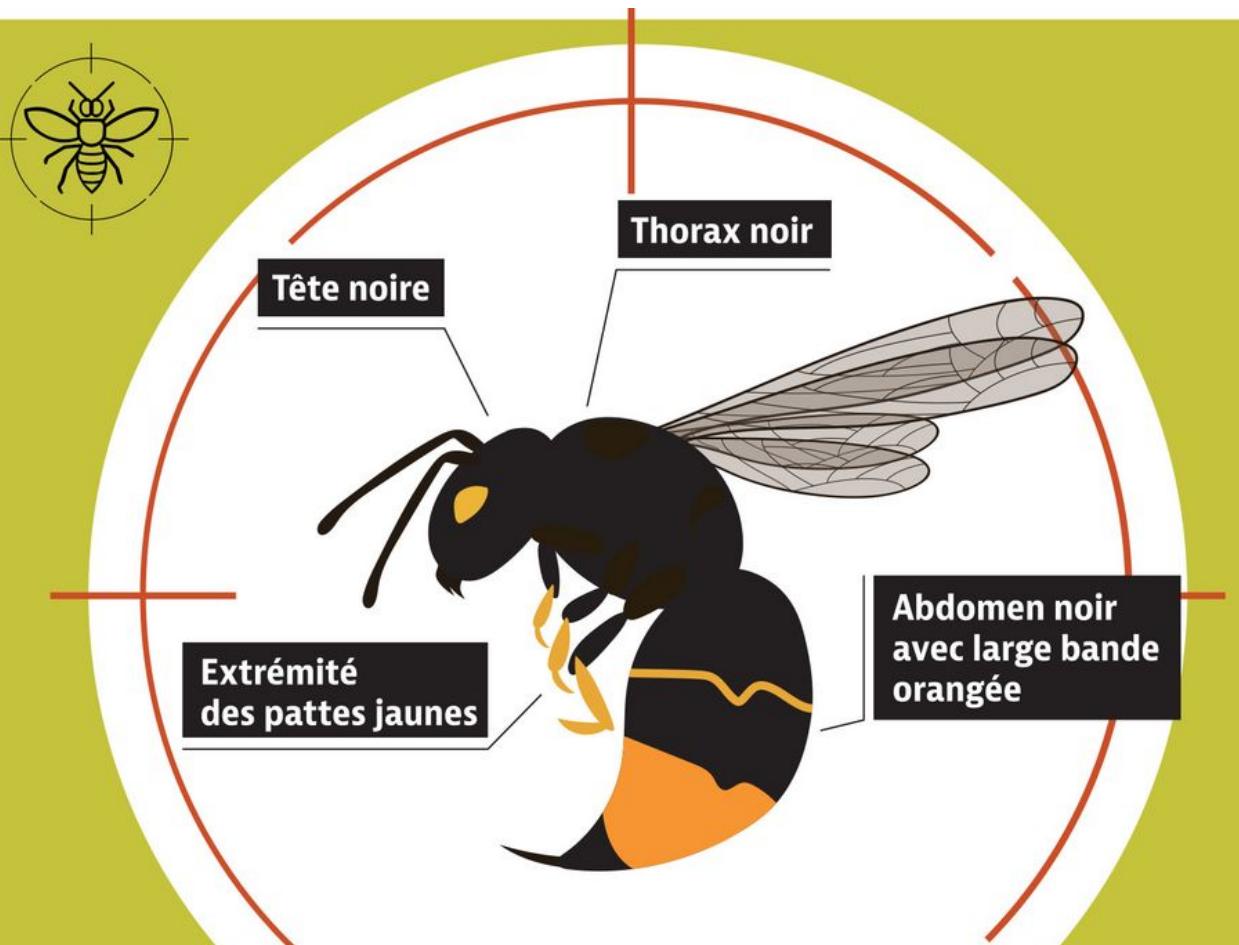
Les personnes souhaitant rejoindre ce groupe peuvent se faire connaître par mail : s.chevrot@ville-ecully.fr.

Comment lutter : signaler, éliminer les nids, poser des pièges

Plusieurs actions sont nécessaires pour lutter contre le frelon asiatique.

1) Signaler sur la plateforme www.frelonsasiatiques.fr

si vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid (joindre une photo si possible). Cela permet de centraliser les données et mieux cerner la propagation de l'espèce.



SIGNALE TON FRELON

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?

Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site :





FRELON ASIATIQUE



NID PRIMAIRE



NID SECONDAIRE

2) Détruire les nids primaires.

De février à mai, des nids primaires sont bâtis par la fondatrice. Cette sphère de 5 à 20 cm de diamètre se trouve à faible hauteur (avant-toits, cabanes, haies, parpaings). Les détruire évite la propagation de nids secondaires l'été qui accueillent d'importantes colonies et sont souvent difficiles à détecter et à atteindre (souvent dans les frondaisons des arbres). S'adresser à un professionnel pour ne pas courir de risques.

Frelon Asiatique (à pattes jaunes)



Au printemps , la vigilance est de mise !

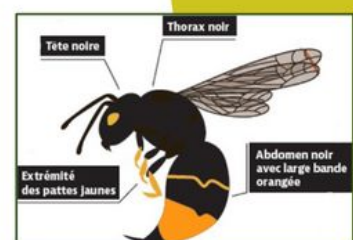
⇒ **LES NIDS PRIMAIRES**

■ **QUAND les Observer ?**

D'avril à juillet, la fondatrice frelon asiatique émerge de son hivernage ...



Gyne FA en dormance pendant la phase hivernale



■ **À QUOI ressemble un nid primaire ?**

Sphère suspendue avec une petite ouverture vers le bas



La fondatrice édifie seule un nid de fondation dit « nid primaire »



Petite taille, 5 à 10 cm de diamètre, qui va progressivement atteindre 20 cm

■ OÙ les rechercher ?

À faible hauteur (long des avant-toits, cabanes, haies, parpaings, ...), **protégés des aléas climatiques !**



■ QUE FAIRE en présence d'un nid ?

⇒ Signaler sur www.frelonsasiatiques.fr



- ✓ Centralise les déclarations d'Auvergne Rhône-Alpes,
- ✓ Pour les faire détruire et rendre la lutte efficace en limitant ainsi les nids "secondaires" (nid délocalisé vers un lieu plus adapté à la croissance de la colonie) sur la période estivale qui sont bien plus dangereux et plus difficiles à détecter, souvent cachés dans la frondaison des arbres ...

On compte sur vous !



3) Piégeage de printemps.

De février à juin, si l'on constate la présence de frelons ou à proximité de ruches, il est efficace d'installer des pièges spécifiques (et sélectifs). Voir sur le site www.frelonsasiatiques.fr quels sont les pièges recommandés. Piégeage possible en automne (fin août à mi-novembre) en cas de présence avérée.

Les pièges recommandés

Comment reconnaître le frelon asiatique ?

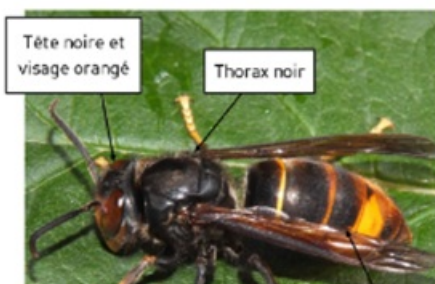
De taille légèrement inférieure au frelon européen, le frelon asiatique a contrairement à ce dernier, un corps à dominante noir et l'extrémité des pattes jaune.

FRELON EUROPEEN *VESPA CRABRO*



Pierre Falatico, 2013

FRELON ASIATIQUE *VESPA VELUTINA*



Pierre Falatico, 2012



Ville
d'Écully

MAIRIE D'ÉCULLY

1 place de la Libération

CS 80212

69134 écully Cedex

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h - 13h30 > 17h

Samedi : 8h30 > 12h

Etat-civil-affaires générales : même
horaires sauf lundi : journée continue
de 10h à 17h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout
accepter

Personnaliser